

INTRODUCTION

3 septembre 1932 – Il y a 80 ans, la Congrégation des Dominicaines missionnaires des campagnes était officiellement reconnue, occupant dans l'Église une place originale par son orientation missionnaire pour l'évangélisation des campagnes.

Aujourd'hui, pour célébrer cet anniversaire, avec les sœurs dominicaines et les membres de notre Association *Amitiés Marie de la Trinité*, je voudrais évoquer les trois grandes figures qui incarnent un moment clé de l'histoire de la Congrégation :

Mme Amiot (Marie-Sophie Fernier) – la fondation

Mère Saint-Jean (Bernadette Beauté) – l'affermissement et l'expansion

Sœur Marie de la Trinité (Paule de Mulatier) – la rupture

Avec Marie-Sophie Fernier (Mme Amiot), nous plongeons directement dans le charisme de la congrégation à travers l'œuvre des Filles de la Foi. Son directeur spirituel, le père Crozier, n'y est pas étranger, nous le verrons.

Après la mort de Mme Amiot, mère Saint-Jean a porté seule le charisme des Filles de la Foi dans la continuation de l'œuvre. Elle a connu des années difficiles et a dû faire preuve d'une longue patience. Nous verrons ce que fut le rôle du père Chauvin dans l'affermissement de cette fragile construction, devenue les Dominicaines missionnaires des campagnes (DMC), qu'il inséra dans l'Ordre des Prêcheurs.

Nous terminerons avec la singulière figure de Marie de la Trinité. Elle a collaboré très étroitement avec mère Saint-Jean à l'affermissement et à l'expansion de l'œuvre. Nous chercherons à discerner ce que représente son étonnante insertion, par obéissance, dans la Congrégation des Dominicaines missionnaires des campagnes, et nous verrons comment le mot « rupture » peut caractériser son rôle dans la Congrégation et dans l'Église.

LA FONDATION Madame Amiot et les Filles de la Foi

Tous les documents concernant Mme Amiot et la fondation des Filles de la Foi sont aux archives de Luzarches : lettres, carnets spirituels, biographie par mère Saint-Jean, écrite en 1957, et une étude de sœur Christiane Sanson de 1982.

Marie-Sophie Fernier est née à Besançon d'une vieille famille comtoise, le 22 avril 1868. À cinq ans elle perd sa mère, elle a sept ans lorsque son père se remarie. La petite fille souffre de ce remariage et de l'indifférence de sa belle-mère. Son père la confie, comme pensionnaire, aux Dames du Sacré Cœur. Elle se montre une élève brillante, passionnée et volontaire. Madame de Nuchèze, supérieure de l'établissement, distingue cette riche nature et la jeune fille privée d'affection maternelle s'attache à elle. Le prestige de Mme de Nuchèze est tel que Marie-Sophie devient capable, pour lui plaire, des plus grands efforts sur son caractère. L'ambiance de la maison agit aussi sur son âme impressionnable et bientôt, elle surpasse en ferveur toutes ses compagnes. À 15 ans, elle perçoit que Jésus « *lui demande la ressemblance avec Lui-même, et lui donne le désir d'être victime avec Lui*¹. » À 16 ans, elle fait « *la promesse d'être toute à Dieu et de ne jamais appartenir qu'à Lui*². » C'est donc tout naturellement qu'à la fin des études, elle demande à prendre le voile pour entrer définitivement au Sacré-Cœur. Elle a dix-huit ans.

Son père la trouve trop jeune pour entrer au couvent, elle retourne alors dans sa famille. Une tendre relation se noue entre elle et son cousin germain, Henri, qui a le double de son âge ; il lui voue une profonde admiration et elle pressent qu'elle peut devenir *son tout, sa fin unique* ; mais Monsieur Fernier ne veut pas de ce mariage. Marie est bien décidée à patienter jusqu'à sa majorité mais voilà que son fiancé meurt subitement. À la mère de Nuchèze qui lui rappelle l'idée de sa vocation, la jeune fille fait alors cette réponse qu'elle regrettera toute sa vie : « *L'amour de Jésus ne me suffit pas. Il n'est pas absolu pour moi. Je veux être tout pour celui que j'aimerai ; or Notre Seigneur avec moi, en aime encore d'autres*³ ! »

Peu après, à la stupéfaction générale, en 1889 (elle a 21 ans), elle épouse Albert Amiot, fils d'un ami de la famille et avoué à Dôle. Ce mariage ne sera jamais consommé car Albert souffre d'une impuissance sexuelle. Marie-Sophie aura beaucoup à souffrir du caractère difficile et capricieux de son mari. Sa vie la désespère mais elle l'accepte comme juste châtiment de sa double infidélité à sa vocation religieuse.

En 1897 (elle a 30 ans), une nouvelle vie va enfin commencer pour elle le jour où un prêtre à qui elle s'est confiée lui déclare : « *Notre Seigneur veut bien encore de votre amour, Il le désire, Il l'attend*⁴. »

Dans un premier temps elle prend un directeur spirituel jésuite qui l'initie aux Exercices de Saint Ignace. Puis, vers 1901, elle se met sous la direction du Père Crozier⁵.

¹ MME AMIOT, carnet 3, p. 86.

² *Ibid.*, carnet 5, p. 21.

³ *Ibid.*, carnet 13, p. 49-50.

⁴ *Ibid.*, Texte 2, p. 24, cité par Ch. Sanson.

⁵ ANTOINE CROZIER (1850-1916), prêtre, théologien et mystique lyonnais.

Ce prêtre lyonnais est l'auteur d'un ouvrage mystique l'*Excelsior* qui fut tiré à deux ou trois millions d'exemplaires et traduit en une douzaine de langues. Charles de Foucauld ne s'en séparait jamais, dit-on. Autour du Père Crozier, qui avait une très profonde dévotion à Catherine de Sienne, s'était constituée une Famille spirituelle composée de prêtres, de religieux et de religieuses à titre individuel ou en communauté (3 ou 4 carmels), mais plus nombreux encore sont les laïcs célibataires et même mariés.

L'esprit de la Famille se caractérise par « *la concentration de la vie spirituelle autour de l'autel, par l'union au sacrifice du Christ en offrande au Père céleste*¹. » Le père Crozier s'était fait le promoteur du sacerdoce spirituel du peuple chrétien. À son époque il était pionnier en la matière. Ainsi, il écrit dans l'*Excelsior* : « *Cette union à Jésus souverain Prêtre n'appartient pas exclusivement à ceux qui ont reçu le caractère et les pouvoirs conférés par l'ordination sacerdotale*² », et à Mme Amiot : « *Vous voyez, ma fille et chère sœur dans le Sacerdoce de Jésus, quelles obligations intérieures et extérieures, quelle sainteté, quel amour, quelle générosité, quel apostolat découlent pour vous du Cœur de Jésus, de la vie sacerdotale et de l'action sacerdotale qu'Il vous a faites et données*³. » Ces expressions, appliquées à des laïcs, n'étaient pas courantes à l'époque – depuis le concile Vatican II, elles nous sont devenues plus familières.

Devenue veuve en 1905, Mme Amiot veut alors entrer au Carmel mais sa santé est si précaire que le Père Crozier l'engage dans une autre voie : « *Il faudrait fonder une société de religieuses laïques qui travailleraient et s'immoleraient pour le Règne de Dieu dans les campagnes*⁴ », lui écrit-il. En avril 1906, Marie-Sophie rejoint, en Hte-Saône, une ancienne abbaye, Favorney, où une riche veuve a installé un atelier de dentelles – y travaillent des jeunes filles de la campagne encadrées par des religieuses que les lois d'expulsion ont chassées de leur couvent. Le père Crozier pense que Mme Amiot trouvera sur place les éléments de la future fondation. C'est là, en effet, qu'elle rencontre Bernadette Beauté (future mère Saint-Jean) et sa sœur Hélène, venues à Favorney dans les mêmes intentions.

En 1907, Mme Amiot reçut deux grandes grâces, la première, en janvier, lui montre sa vocation qui est de se dépouiller de soi pour se revêtir de Jésus : « *Il m'a semblé que Jésus m'épousait d'une façon nouvelle, me demandait de considérer son amour d'une façon nouvelle. Non plus comme une servante, ni même comme une victime, mais comme une épouse bien aimée*⁵. »

Sa mission lui est précisée : « *Jésus me demande de reconnaître personnellement son amour et, dans la mesure de mes pauvres possibilités, d'apprendre aux autres à ne pas le méconnaître.* »

Deuxième grâce : dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai 1907, Marie-Sophie et Bernadette ont un entretien intime sur Dieu, son amour, la foi en cet amour et la détresse de l'Église de France. Elles comprennent qu'elles sont venues à Favorney dans l'objectif d'une même œuvre à accomplir. C'est là que se situe la deuxième grâce et Marie de Saint-Jean écrira plus tard :

¹ MME AMIOT, carnet 34, p. 2-3.

² *Excelsior*, Paris, St-Paul, Lyon, 1904, p. 52

³ Lettre du P. Crozier datée du 17.9.1892, destinataire non identifié, envoyée par le père à Mme Amiot le 1.12.1909.

⁴ Voir CH. SANSON, *op. cit.* p. 41

⁵ MME AMIOT, carnet 18, p. 127-133.

« *Du choc de nos âmes pleines de Dieu venait de jaillir une étincelle qui deviendrait une grande lumière. Ce fut vraiment la nuit de la naissance de la Congrégation¹.* »

Mis au courant de la fondation des *Filles de la Foi*, le Père Crozier écrit à Mme Amiot : « *Que Jésus-Amour bénisse et féconde le grain jeté en terre par notre amour pour la gloire du Père... Soyez pauvres comme les pauvres, gagnez votre vie mais sans refuser les secours qui vous donneront plus de temps pour les œuvres. Agissez selon vos inspirations et selon les événements qui sont l'action providentielle elle-même...²* »

Les premières *Filles de la Foi*, sont Bernadette, Hélène et Anne-Marie Beauté réunies autour de Mme Amiot (qui a pris le nom de Marie de la Miséricorde) qu'elles appellent « notre Mère ». Elles se nourrissent de la spiritualité sacerdotale de la Famille du père Crozier et des exercices de St Ignace.

Le petit groupe qui se forme à Deluz (Doubs), en septembre 1907, a le projet de :

- vivre une vie religieuse d'un nouveau style, en osmose avec le pays ;
- assurer la transmission de la foi dans les campagnes abandonnées ;
- aider les personnes qui le souhaiteraient à progresser dans l'amour de Dieu.

Dans l'idée de Mme Amiot, cette maison de Deluz (appelée maison à Tiophile) doit devenir « *une sorte d'école normale de formation pour les œuvres³.* »

Comment vit-on à Deluz ? Les sœurs vivent « *la vie de Nazareth dans le silence, la prière, le travail, l'amour, l'apostolat universel, dans l'union à Jésus, Marie et Joseph...⁴.* » En 1910, Marie de la Miséricorde rédige le Règlement des *Filles de la Foi*. Le principe en est *la foi en l'amour de Dieu*. Autre élément important : « *une conception mystique de l'obéissance, avec des nuances ignatiennes qui réclament la soumission du jugement en même temps que celle de la volonté⁵.* » Le Règlement précise : « *L'obéissance est absolument nécessaire pour faire de nous-mêmes à Dieu un sacrifice qui lui agréé⁶.* »

Autres points innovants pour l'époque :

- pas de pénitence de règle, elles sont subordonnées à l'accord de la supérieure ;
- des vacances chaque année, avec possibilité de séjour dans les familles ;
- liberté de choisir son directeur spirituel ;
- d'envoyer et de recevoir sa correspondance close.

Les influences discernables dans cette règle :

- celle du père Crozier par l'accent mis sur la spiritualité sacerdotale, la pauvreté, la formation sans exclusivisme de méthode puisque la grâce de Dieu est multiforme.
- de sainte Catherine de Sienne : l'amour de l'Église.
- de saint Ignace : l'obéissance, l'examen de conscience.
- de Saint François de Sales avec la joie spirituelle.

¹ MARIE DE SAINT-JEAN, *Autobiographie*, p. 96, in CHRISTIANE SANSON *Une religion peuple. Mère Marie de Saint-Jean (1876-1969) et les origines de dominicaines missionnaires des campagnes*, Cerf, 1989, p. 391.

² A. CROZIER, lettre à Mme Amiot, 29 août 1907.

³ CH. SANSON, *Une religion peuple*, p. 49.

⁴ *Ibid.* p. 50.

⁵ *Ibid.* p. 57.

⁶ MME AMIOT, *Règlement des Filles de la Foi*, p. 40-41.

La vie à Deluz est difficile : Mme Amiot souffre d'une grave néphrite, Bernadette Beauté est handicapée par une récurrence de l'ostéite du genou. Les sœurs doivent gagner leur vie : Mme Amiot dispose d'une petite rente, les travaux de couture et de broderie ajoutent un petit complément. Le curé les accable d'œuvres : catéchismes, patronages, réunions des dames... sauvegarder le temps de la prière et de la méditation est un combat quotidien. Les difficultés s'accumulent « *Ni argent, ni santé et trop d'œuvres à ma quenouille*¹ » écrit Mme Amiot, fin 1909.

La mort de Mme Amiot est impressionnante : le samedi soir 16 décembre 1911 (elle a 43 ans), les enfants de Deluz offrent à leurs parents une séance récréative préparée avec le concours de Marie de la Miséricorde. Après la représentation, dans les coulisses, elle a un malaise, le docteur diagnostique une crise d'urémie et propose d'essayer les ventouses scarifiées. Comme le sang ne sort pas il taille au rasoir huit croix par ventouse, mère Saint-Jean se souvient : « Le pauvre corps tressaillait sous le couteau comme la brebis qu'on égorge. Enfin, le sang jaillit avec abondance, le lit en était inondé². »

Le 18 décembre, le prêtre vient célébrer la messe dans la chambre de la mourante : « au moment précis où il élevait la sainte Hostie, l'âme de notre Mère monta vers le Père des miséricordes qui dut agréer cette offrande avec celle de son Fils³. », écrit mère Saint-Jean.

Le 20 décembre, après l'enterrement, le chanoine Lagardère, supérieur ecclésiastique des Filles de la Foi, leur dit : « Non, l'œuvre n'est pas morte, Dieu vient simplement de jeter une sainte dans les fondations, et il ajouta, jetez-vous-y après elle, et tout ira bien⁴. »

Entre Marie-Sophie et Bernadette s'était noué un lien très fort, plus fort que la mort comme le dira mère Saint-Jean cinquante ans plus tard, en écrivant la vie de son amie :

Marie de la Miséricorde avait quarante-trois ans, moi trente-cinq. C'est l'âge favorable au plus bel épanouissement de l'amitié. Il n'a plus la floraison hâtive et éphémère de la première jeunesse, ni encore la prudente lenteur de la vieillesse. Les âmes se rencontrent et se lient dans les profondeurs et le fruit mystérieux de ce commerce est vraiment savoureux. Il procure joie et force à ceux à qui Dieu a donné de le cueillir, ce qui est rare. Les âmes ainsi unies par la divine volonté sont comme deux oliviers dont les branches et les racines sont mêlées à la richesse d'une même sève ; et pour l'éternité ils tiennent ensemble contre tous les orages, la mort même n'arrive pas à les séparer⁵.

¹ MME AMIOT, carnet 41, p. 32, (28 décembre 1909).

² MARIE DE SAINT-JEAN, *Vie de Mme Amiot*, p. 120.

³ *Idem*.

⁴ *Idem*, p. 121

⁵ MARIE DE SAINT-JEAN, *Vie de Mme Amiot*, p. 104.

AFFERMISSEMENT ET EXPANSION

Mère Saint-Jean et les Dominicaines missionnaires des campagnes

L'œuvre de Mme Amiot, les Filles de la Foi, contient en germe la future congrégation des Dominicaines missionnaires des campagnes. Dans ses grandes lignes, ce charisme doit beaucoup au père Crozier qui après deux siècles et demi de rigueur janséniste voulait réconcilier la doctrine chrétienne avec la miséricorde et la loi d'amour. Cette doctrine de l'amour est vécue en profondeur par Marie-Sophie Fernier (Marie de la Miséricorde) qui l'inculque à ses « filles » par des entretiens, des retraites qu'elle prêche elle-même, et l'exemple d'un apostolat né d'un amour qui ne recule devant aucun effort.

Du père Crozier, Mme Amiot reçoit aussi une spiritualité sacerdotale qui va imprégner toute l'œuvre et sera à la base de la vocation et de la mission des sœurs.

« *Il faudrait fonder une société de religieuses laïques qui travailleraient et s'immoleraient pour le Règne de Dieu dans les campagnes* » avait conseillé le père Crozier. Mère Saint-Jean est héritière de ce charisme, il lui revient de le garder vivant et de le faire fructifier en gardant toujours devant les yeux et dans le cœur les premiers mots du Règlement des Filles de la Foi :

Dieu est amour. Nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous.

Dès le début c'est, pour Bernadette, un combat incessant : difficultés financières après la mort de Mme Amiot, Première Guerre mondiale, dispersion des sœurs, puis difficulté avec le clergé local qui veut diriger cette petite communauté et changer son nom de Filles de la Foi en « Filles de sainte Marthe ». Jusqu'en 1922 c'est une existence très précaire, une vie errante entre le diocèse de Besançon et celui de Saint-Claude. Mais il y a aussi quelques belles rencontres, celle de Mme Viellard, tertiaire dominicaine, femme du sénateur Louis Viellard qui se révéla fidèle amie et bienfaitrice et celle de l'abbé Feltin, qui allait devenir évêque de Troyes puis archevêque de Paris et précieux conseiller et soutien de la petite congrégation.

Par nature, Bernadette Beauté n'a pas la carrure d'une fondatrice. C'est elle-même qui le dit : elle est timide, l'idée d'avoir affaire à des personnages importants l'effarouche, tant de paroles à écouter, à dire lui donnent envie de s'enfuir au fond des bois¹... Mais elle possède de très solides qualités : la persévérance, la générosité et surtout la bonté. Elle a un esprit clair et un bon jugement, une infinie patience et une grande douceur qui n'exclut pas la fermeté.

Née dans une famille modeste, le 4 mars 1876, à Audincourt (département du Doubs, diocèse de Besançon), Bernadette Beauté est l'aînée de six enfants. Son père est ouvrier forgeron, sa mère couturière. À six ans elle est atteinte d'une grave ostéite avec abcès ouverts au genou lui causant de terribles souffrances, de l'avis du médecin elle n'atteindra pas quatorze ans. Sa mère décide de l'emmener à Lourdes, en septembre 1890 (14 ans). Le pèlerinage passe par Paray-le-Monial et là, devant la châsse de sainte Marguerite-Marie, Bernadette est l'objet d'une grâce mystique, qu'elle relate dans son autobiographie² comme *premier envahissement divin* en elle, *première rencontre mystique*. Au retour du pèlerinage,

¹ Cf. MARIE DE SAINT-JEAN, *Vingt ans d'histoire de 1912 à 1932*, Dominicaines missionnaires des campagnes, Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), p. 27

² Cf. p. 48, in « *Une religion peuple* », p. 352.

elle retrouve une vie tout à fait normale et décide de se consacrer entièrement à Dieu, au Carmel. Mais sa mère a besoin d'elle pour élever ses petits frères et sœurs, elle apprend donc le métier de couturière. Sa cousine Émilie, plus favorisée socialement, l'initie à la littérature, à la musique... la poésie surtout lui donne accès à des émotions et des expressions nouvelles. Elle apprend l'espéranto et bientôt des échanges se nouent dans toute l'Europe : elle a des correspondants à Berlin, à Moscou, en Finlande, en Bulgarie et même au Canada.

Elle exerce son métier de couturière en adaptant les modèles à la personnalité de ses clientes, aujourd'hui on l'appellerait « créatrice » de mode.

Son horizon s'est tellement élargi que les murs du Carmel lui apparaissent comme trop resserrés : « *il me fallait la plaine immense, le vaste ciel, et surtout la liberté de chanter et d'aimer tout ce qui était beau et bien*¹. ». Pourtant elle reste liée au choix qu'elle a fait à Lourdes, mais elle est assaillie de remords car ses aspirations profondes l'inclinent vers le mariage et la maternité : « *Mes entrailles avaient le soulèvement des vagues en pensant aux joies de la maternité ; il m'était dur de les sacrifier.* », écrit-elle dans son autobiographie².

La prédication d'un nouveau vicaire, l'abbé Marey³, qui vient d'arriver à Audincourt va profondément remuer Bernadette qui pourtant résiste. Pendant deux ans, elle se raidit jusqu'au moment où le retournement se produit, après une nuit passée à pleurer au pied de son lit. Elle se tourne alors vers le Carmel. Nous sommes en 1902, les lois d'expulsion chassent d'Audincourt les sœurs de la Charité qui s'occupaient des enfants et des malades dans la cité des Forges. L'abbé Marey oriente Bernadette et quelques autres jeunes filles vers une forme d'apostolat destiné à pallier les manques les plus criants. Ce petit groupe prend le nom de *Mutualité spirituelle*.

En 1904, le nouveau curé d'Audincourt supprime la *Mutualité*, c'est alors que Bernadette, sur les conseils de l'abbé Marey, se rend à Favorney pour y poursuivre l'œuvre commencée. Elle y fera, comme on le sait, la connaissance de Mme Amiot et sera, avec elle, à l'origine des Filles de la Foi qui deviendront les Dominicaines missionnaires des campagnes.

Revenons au printemps 1922, dix ans après la mort de Mme Amiot. Les Filles de la Foi sont au nombre de dix. Mme Viellard, leur fidèle soutien moral et matériel, les met en relation avec le dominicain Marie-Dominique Chauvin qui va donner aux sœurs une structure solide. Il les reçoit dans le Tiers-ordre de Saint Dominique et leur donne le nom de *Filles de sainte Catherine de Sienne, Dominicaines missionnaires des campagnes*. Il va aussi les initier à la spiritualité dominicaine et aux coutumes de l'Ordre « *nous sentions nos cœurs se dilater, nos esprits s'éclairer*⁴ », écrit mère Saint-Jean. Les sœurs retrouvent, dans cette initiation dominicaine, les pensées de leur fondatrice « *qui ne voulait pas que les âmes soient coulées dans un même moule aux dimensions bornées.* » Au contraire, elle insistait pour que chaque âme « *garde sa physionomie particulière, elle disait, c'est la diversité des fleurs qui fait la beauté du parterre du Roi.* » Le P. Crozier, lui-même, disait déjà : « *L'Esprit Saint n'a pas besoin de méthode*⁵. »

Entre 1926 et 1929, le père Chauvin séjourne à Rome où il est socius de langue française du Maître général de l'Ordre. Ce séjour à Rome fut pour les sœurs une source de grâce, dit mère Saint-Jean, en raison des amis influents que le Père y rencontra et surtout à

¹ *Ibid.*, p. 64, in *Une religion peuple*, p. 364.

² *Ibid.*, p. 68, in *Une religion peuple*, p. 367.

³ Joseph MAREY (1875-1951), ordonné prêtre en 1900.

⁴ MARIE DE SAINT-JEAN, *Vingt ans d'histoire*, p. 37.

⁵ *Autobiographie*, p. 136, in *Une religion peuple*, p. 420-421.

cause de la bienveillance que lui témoignait Pie XI et des encouragements qu'il lui prodiguait pour la jeune congrégation¹. L'éloignement de leur « supérieur », qui ne revenait qu'aux vacances d'été, leur permettait, il faut bien le dire, de s'organiser entre elles comme elles l'avaient toujours fait.

Des postulantes arrivent ; il faut trouver une maison capable de les recevoir. C'est d'abord, en novembre 1926, à Champagne-sur-Loue (Jura) une vieille maison comtoise, première maison-mère sous le nom de *Clos Sainte-Thérèse*. Mère Saint-Jean aimait beaucoup cette maison qu'elle appelait le *berceau de la congrégation*. C'est là qu'en 1929 Marie de la Trinité reçut la grande grâce *in sinu Patris*². Trois ans plus tard, nouveau déménagement. Les sœurs passent du diocèse du Jura à celui de Troyes où Mgr Feltin les appelle. La nouvelle maison-mère s'installe à Dienville (Aube), en 1930. Deux ans plus tard, la congrégation, en recherche de locaux plus vastes, déménage à Ricey-Bas (Aube) dans un château de cinquante pièces. C'est là que, le 3 septembre 1932, la congrégation fut, par un rescrit de Rome, érigée canoniquement et affiliée à l'Ordre des Prêcheurs. Ce jour-là, Mère Saint-Jean fit profession perpétuelle entre les mains de Mgr Feltin, évêque de Troyes, et les dix premières sœurs, dont Marie de la Trinité, profession simple entre les mains de leur supérieure générale Mère Saint-Jean. À la surprise des sœurs, et plus encore à la sienne, Mgr Feltin nomma Marie de la Trinité première assistante de la fondatrice. On dit qu'il l'aurait volontiers choisie comme supérieure générale.

Le Père Chauvin est assigné, comme formateur et aumônier, à la maison des Riceys. Il donne des cours aux novices : Écriture sainte, dogme, morale et pédagogie catéchistique. Il est directeur spirituel des sœurs. Il est aussi confesseur ordinaire et extraordinaire. De fait, il cumule toutes les fonctions ce qui aura de graves conséquences pour la vocation de Marie de la Trinité.

Puis, en 1939, le Père Chauvin décide un nouveau déménagement, une opportunité se présente : racheter, à Flavigny, l'ancien couvent de Lacordaire. C'est le couronnement de son œuvre. En 1941, le Père Chauvin décède dans une clinique parisienne. Il repose au cimetière du couvent de Flavigny comme Mme Amiot et Mère Saint-Jean.

Sans la rencontre avec le P. Chauvin qui arrima au grand vaisseau de l'Ordre dominicain la fragile barque des Filles de la Foi que serait-il advenu d'elles ? Elles seraient restées sous la coupe du clergé local sans possibilité d'accroissement. Pourtant tout ne fut pas idyllique entre Mère Saint-Jean et le dominicain qui doutait de la viabilité de ce petit groupe. À plusieurs reprises, il voulut tout laisser tomber. Mère Saint-Jean est discrète sur les difficultés qui ont surgi entre eux. Le P. Chauvin pensait que Mère Saint-Jean n'était pas apte à assumer la charge de supérieure générale, à plusieurs reprises il avait tenté de la remplacer, une fois par une tertiaire dominicaine parisienne à la forte personnalité, une autre fois par une dominicaine de la Congrégation d'Étrépagny assumant la charge de maîtresse des novices à Dienville. Il alla même jusqu'à interdire à Mère Saint-Jean de communiquer avec les novices. En 1929, la situation est très compromise, le père Chauvin veut tout abandonner ; c'est dans ce moment délicat que Paule de Mulatier prit contact avec mère Saint-Jean, pour obéir à son directeur, le père Périer, provincial de la province dominicaine de Lyon. Mère Saint-Jean, comprenant que la nouvelle postulante possède toutes les qualités requises pour mettre en forme le charisme et les intuitions des fondatrices, va s'adjoindre la nouvelle venue pour le

¹ Cf. MARIE DE SAINT-JEAN, *Le Père Chauvin et les Dominicaines missionnaires des campagnes*, Gabalda, Paris, 1959, p. 93

² Cf. MARIE DE LA TRINITÉ, *Carnets I. Les grandes grâces (11 août 1929 – 2 février 1942)*, Cerf, 2009, p. 107 s. et p. 135 s.

travail de rédaction des Constitutions. La qualité du travail est reconnue par Mgr Felin qui présente le dossier à Rome. De dix sœurs en 1930, la congrégation passera à une cinquantaine en 1934, et à près de quatre cents en 1952. Marie de la Trinité, première assistante, maîtresse des novices, n'est donc pas étrangère à ce mouvement d'expansion.

Mère Saint-Jean a recueilli et fait fructifier l'héritage de Mme Amiot et du P. Crozier. Selon Christiane Sanson, le charisme peut se résumer à ces grandes lignes :

- tout va à l'amour, tout est amour ;
- tendance à l'immolation dans le sens mystique du terme ;
- pas de dévotions individuelles ;
- grande famille universelle ;
- approfondissement du sacerdoce spirituel des baptisés.

Les Filles de la Foi vivent en osmose avec les habitants des villages où elles s'installent. « Religieuses laïques », dans un premier temps, elles ne portent pas d'habits distinctifs, vivent dans des maisons ordinaires sans ostentation, leur style de vie est très simple, elles se font accueillantes à tous, avec une « option préférentielle » pour les pauvres. Dans la réalité, nous l'avons vu, elles seront tout de suite happées par le clergé local les accablant d'œuvres multiples. Dans sa charge de supérieure générale, Mère Saint-Jean portera toujours une grande attention à l'indépendance des sœurs vis-à-vis des clercs : collaboration mais pas soumission.

Le Père Chauvin reste, d'une certaine façon, étranger à ce charisme. Pragmatique, il voit plutôt le but à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Son rôle et son mérite sont d'avoir arrimé solidement ce groupe sans attache à l'Ordre puissant des Prêcheurs si bien qu'il a pu se considérer comme le fondateur de la congrégation en écartant Mère Saint-Jean¹. La lumière définitive a été faite par le décret de louange de 1959 rétablissant la vérité historique.

Le décret dit ceci :

« L'Institut appelé "Sœurs Dominicaines Missionnaires des Campagnes" doit sa naissance à la piété de deux femmes : Marie-Sophie Fernier et Bernadette Beauté. Guidées par l'impulsion divine, angoissées par l'état lamentable de la vie chrétienne dans les campagnes de France, elles fondèrent en 1907 au diocèse de Besançon, une association religieuse sous le nom de "Filles de la Foi" ».

¹ Cf. CHRISTIANE SANSON, *Une religion peuple*, p. 230

LA RUPTURE

Marie de la Trinité et son insertion dans la congrégation des DMC

Dans *Vingt ans d'Histoire*¹ mère Saint-Jean commente ainsi sa première rencontre avec Marie de la Trinité, en 1929. « À la Pentecôte, nous arriva de Lyon Mlle Paule de Mulatier, en qui je vis une grande âme sur laquelle je pourrais m'appuyer pour la marche en avant et l'affermissement de l'œuvre. Nos premiers échanges se tinrent sur un plan uniquement surnaturel. Elle m'apparut, au milieu de la marée un peu houleuse de nos activités, comme le phare allumé par la Providence... Elle ne resta que quelques jours au Clos Sainte-Thérèse, mais y revint au mois d'août, sur mon invitation, pour prendre part à notre retraite annuelle. Pendant ce nouveau séjour, nos âmes se rapprochèrent encore. Je compris que Dieu nous la destinait et qu'elle aurait à remplir un rôle important dans la congrégation. Son entrée fut décidée pour l'année suivante, au mois de juin. Tournée vers Dieu, ne cherchant que lui, elle avait aussi le génie des organisations, une belle intelligence, un rare prestige, d'audacieuses initiatives... Elle aura aussi une part active à la rédaction des constitutions. Je considérais sa venue comme un don de Dieu pour nous aider, à une heure décisive où la congrégation devait enfin prendre forme avant d'être approuvée par l'Église. L'affection que j'eus pour elle n'enleva rien à celle que j'avais pour mes premières filles, la sienne étant d'un autre ordre et voulue par Dieu, à cause de certaines qualités propres à imprimer de fortes impulsions aux débuts d'une congrégation de grande envergure comme paraissait devoir être la nôtre. Très différente de moi et de vingt-sept ans plus jeune, elle m'était complémentaire. Une tendance commune à la contemplation était la base de notre union. Son enfance, comme la mienne, avait été marquée par un sens très vif de la vanité des choses, une faim de Dieu qui ne trouvait son apaisement que dans l'union avec lui dans la prière. Désormais, nos âmes fusionnèrent comme l'huile des deux oliviers placés sur le même candélabre. (Za 4, 2-3)². »

Écrit trente ans après la rencontre ce texte nous dévoile beaucoup des pensées de mère Saint-Jean, lisons entre les lignes :

Cette Paule de Mulatier qui arrive ainsi au moment propice, à l'heure décisive pour la congrégation, est un don de Dieu, le phare de la Providence qui éclaire la route à suivre. C'est par obéissance à son directeur que Paule revient en août à Champagne-sur-Loue, elle y reçoit la grande grâce filiale *in sinu Patris* dont mère Saint-Jean dira qu'elle a été donnée à sa petite personne pour la congrégation tout entière.

Marie de la Trinité aura une part active à la rédaction des constitutions. Elle y travaillera dès l'automne 1929, avec l'aide du père Périer, son directeur, avant même son entrée dans la congrégation (juin 1930). C'est dans le cours de ce travail que Mère Saint-Jean lui communique le charisme de Mme Amiot et du P. Crozier.

L'affection de Mère Saint-Jean pour Marie de la Trinité, bien qu'elle s'en défende et assure qu'elle n'enleva rien à celle qu'elle donnait à ses premières filles, fut tout de suite, dans la congrégation, un problème qui ne cessa de s'aggraver et qui attira sur Marie de la Trinité l'inimitié de ses compagnes. Elle en souffrit énormément.

¹ MARIE DE SAINT-JEAN, *Vingt ans d'histoire*, p. 66.

² *Ibid.* p. 67.

Les qualités que mère Saint-Jean découvre chez Marie de la Trinité sont aussi celles qu'elle appréciait chez Mme Amiot. Mère Saint-Jean était le complément de Mme Amiot ; Marie de la Trinité sera le complément de mère Saint-Jean. Cette complémentarité s'exprime dans l'image des deux oliviers déjà employée par Mère Saint-Jean parlant de sa relation avec Mme Amiot, comme nous l'avons vu.

Où se situe la rupture dans le parcours de Marie de la Trinité ? Et quelle signification lui donner ? Quatre formes de rupture sont discernables dans la vie de Marie :

1/ Une rupture intérieure inscrite déjà dans la personnalité de Marie de la Trinité qui a appris dès l'enfance à ne jamais suivre son désir mais à faire toujours ce que les autres attendent d'elle. Cette position ambivalente, cette faille pourrait-on dire, va se renforcer par la pratique de l'obéissance religieuse.

2/ Rupture aussi dans la vie affective par la difficulté à vivre les relations avec les autres sœurs comme nous l'avons déjà dit.

La relation d'amitié offerte (un peu imposée pourrait-on dire) par mère Saint-Jean a certes été très importante pour Marie de la Trinité, mais elle a vite découvert qu'elle ne pouvait pas devenir cet alter ego, cet autre olivier identique à son olivier frère et elle éprouva, à une certaine période, un constant remords à ne pas correspondre au désir de sa supérieure¹.

D'un autre côté, la profonde affection que Marie de la Trinité portait à son directeur spirituel, le père Motte, ne fut pas bien comprise par ce dernier et même, on peut dire, fut écartée.

3/ La rupture avec sa vocation propre par obéissance aux directeurs spirituels : par obéissance au père Périer, Marie de la Trinité va se couler *dans le moule* d'une vocation qui n'est pas la sienne pour répondre aux attentes de mère Saint-Jean et du père Chauvin. On peut dire que Marie de la Trinité s'est couchée *dans le tombeau* de sa vocation propre, elle a dû nier sa propre individualité, sa propre conscience.

Un échange de lettre entre Mère Saint-Jean et Marie de la Trinité est très éclairant à ce sujet. En 1941, grâce à l'intervention du P. Motte, il a été décidé que Marie serait déchargée du noviciat et qu'il lui serait laissé plus de temps pour l'oraison. De passage à Tarascon, en août (trois mois après la grande grâce du sacerdoce) Marie de la Trinité va prier dans une église renfermant le tombeau de Sainte Marthe, et elle écrit à Mère Saint-Jean : « *Comme je priais là, au tombeau de sainte Marthe, j'ai pensé que c'était peut-être pour moi, en un sens, le tombeau de la vie très active : juste douze ans après la grâce de Champagne ! Neuf ans après ma première profession !* »

Mère Saint-Jean lui répond : « *Je me réjouis de vous voir descendre dans le tombeau de la vie suractive.* » On voit tout de suite où se situe le malentendu. Pour Marie s'ouvrir la perspective de sortir du tombeau de la vie hyper active qu'elle mène depuis 1930, à l'encontre

¹ Cf. Lettre de MdT à MSJ du 10.8.1941. « Les deux oliviers ont même racine : c'est-à-dire que leur racine plonge directement en Dieu qui n'a pas voulu d'intermédiaire mais qui leur a directement communiqué leur forme. Et ils sont deux oliviers qui poussent ensemble... l'un plus chétif que l'autre, comme à l'abri de l'autre. S'ils avaient la même grâce, la même mission, ils seraient un seul – mais il me semble que vous êtes, vous, l'eau vive qui vivifie, fertilise partout où elle passe, entraîne, porte, etc. Ainsi, il me semble que vous êtes pour nous la mère de la vie – et moi, à côté, s'il plaît à Dieu, un peu de sel de sagesse divine – bien que jusqu'à présent, je n'ai été que du poivre très âpre ! Comme cela les deux oliviers ont source commune : les racines se mêlent, les branches se rejoignent et pourtant il y a deux troncs. »

de sa vocation propre. La supérieure traduit cela par : « *descendre au tombeau de la vie suractive.* »

Marie n'a le choix, si l'on peut dire, qu'entre le moule de la vocation imposée par obéissance ou le tombeau de sa vocation propre assimilée à une forme de mort.

Cette incompréhension sur la vocation propre de Marie opposera les deux sœurs pendant des années. Le P. Chauvin durcira le débat en faisant obligation à Marie, lors de sa profession perpétuelle, de rester dans la Congrégation par obéissance religieuse : « Si vous partez, vous tournez le dos à Dieu. » Avec le père Motte ce sera la même incompréhension. Marie de la Trinité lui parlera de sa vocation propre et lui, il répondra : volonté propre !

4/ Une autre rupture : celle expérimentée par Marie de la Trinité dans les lumières qu'elle reçoit sur le sacerdoce. À cette époque, dans l'Église, la conception du sacerdoce privilégie un sacerdoce hiérarchique au détriment du sacerdoce apostolique. Il faut redécouvrir l'apostolicité du sacerdoce et cette redécouverte ne peut se faire sans une rupture avec tout un système politique, culturel et social qui s'était mis en place dans l'Église du Moyen-âge et que le Concile de Trente, en écartant la thèse de Luther sur le sacerdoce, n'avait pu corriger. À partir de l'expérience de grâce et des lumières reçues à l'oraison, Marie de la Trinité décrit un *sacerdoce personnel* inhérent à l'humanité du Christ, laquelle humanité est totalement assumée par la personne du Verbe.

Par la grande grâce du sacerdoce (15 juin 1941¹) Marie de la Trinité fait l'expérience d'une « incorporation » dans le Christ. C'est une rencontre de *substance à substance* où l'Humanité du Christ s'inscrit comme un sceau dans l'être de Marie ; et elle reçoit une participation mystique au sacerdoce du Christ (l'unique sacerdoce, le *sacerdoce réel*).

Marie de la Trinité n'emploie pas l'expression « sacerdoce baptismal » Pour Marie de la Trinité, la grâce sacramentelle du baptême *nous fait entrer de plain-pied dans l'ordre hypostatique*². Ce qui est premier, pour Marie, c'est l'assomption de notre humanité dans la Personne du Verbe ; et cette « montée » est rendue possible par la grâce du baptême qui nous fait entrer dans la filiation et le sacerdoce du Christ.

Il faut faire la distinction entre la fonction sacerdotale inhérente au sacrement de l'ordre qui agit à l'extérieur, et la mission sacerdotale des baptisés qui s'exerce par le sacerdoce personnel qui agit à l'intérieur.

Marie de la Trinité s'inscrit donc en rupture par rapport à la dérive hiérarchique du sacerdoce à son époque préconciliaire. Vatican II lui donnera raison. Et l'on peut ajouter que le P. Motte ne devait pas beaucoup apprécier ce que Marie de la Trinité écrit sur le sacerdoce : pas une seule réflexion à ce sujet dans ses lettres mais toujours des mises en garde contre la « volonté propre ».

Blessure d'une conscience détournée de sa vocation propre, blessure d'une affectivité qui ne trouve pas son équilibre, incompréhension des supérieurs et de l'entourage, peur de l'illusion dans ses expériences de grâce et ses écrits théologiques... tous ces affects, au plan psychique et spirituel, ajoutés au surmenage d'une vie hyperactive vont plonger Marie de la Trinité dans l'épreuve de Job. Cette épreuve qui surgit au bout des trois années d'écriture des carnets, au cours desquelles Marie fut enseignée sur le sens profond de la filiation et du sacerdoce, rendit encore plus cruelle et incompréhensible la rupture avec l'expérience de grâce qui ne pouvait plus être rejointe.

¹ Cf. *Les grandes grâces*. p. 191 s.

² *Carnets II. Revêtir le sacerdoce (2 février-8 juillet 1942)*, Cerf, 2011, p. 113.

C'est à ce point de l'expérience de Marie de la Trinité que l'on peut vraiment parler de « rupture ». Jacques Arènes, que nous connaissons bien, il a participé à plusieurs de nos colloques sur Marie de la Trinité, nous propose de discerner ce que l'expérience de Marie a de particulier, en la situant dans « Le temps du Dieu fragile » (titre de son dernier ouvrage : *Croire au temps du Dieu fragile*¹). Pour lui, l'épreuve de sœur Marie est d'être affrontée à la logique du vide et à la perte de sens qui caractérise notre civilisation post moderne.

Pour J. Arènes la réaction dépressive de Marie de la Trinité n'est pas entièrement consécutive à une obéissance excessive. « ... Plusieurs courants constituent ou influencent la vie intérieure d'une personne – courant spirituel, courant psychique, courants dont la perception interne est liée aux événements, au siècle, à la culture –, il s'est passé une rencontre violente entre ces courants qui a amené [Marie de la Trinité] à ce qu'elle narre dans *De l'angoisse à la paix*² : cette plongée dans les ténèbres³. »

Selon la thèse de J. Arènes, Marie de la Trinité vit une expérience de dérélition dont la portée éclaire ce qui est en jeu dans notre civilisation qui a abandonné le sens de l'Absolu et de ce fait doit se confronter à la dépression. Il dit : « Vivre presque jusqu'au bout la logique du vide et de la perte de sens est une nouvelle donne pour la mystique⁴. »

À notre époque, tout croyant est affronté au nihilisme (du latin nihil = rien). Pour J. Arènes, le nihilisme peut être créateur en ce sens qu'il oblige la foi à passer par le *tamis de la désillusion*, ce qui a pour effet de la débarrasser de sa naïveté première. Elle subit une sorte de *déconstruction*. Ce « nihilisme créateur » est utilisé par le mystique comme « une force pour vivre dans ce monde sans fondement, évidé de l'intérieur.⁵ »

« Les mystiques sont invités à passer, d'une manière ou d'une autre, dans ce lieu du néant qui suscite et permet la transmutation de l'archaïque. Est-ce toujours “amour du néant” ou “amour traversant le néant”⁶ ? »

J. Arènes pose la question : « La création est-elle possible au cœur du néant ? » Il y répond en citant Marie de la Trinité qui écrivait le 8 janvier 1970 :

« *Quand je commençais à pouvoir disposer de moi-même, je m'aperçus que je n'étais plus qu'un désert raviné, un champ de bataille abandonné dans lequel il ne restait plus aucune végétation, mais seulement, ça et là, des troncs d'arbres déchiquetés. Aujourd'hui je prends conscience qu'après ce temps prolongé, depuis cette guérison jusqu'à maintenant, tout en moi est devenu terre aride, desséchée et sans eau. Il n'est pas question de “continuer”. Il s'agit peut-être de créer⁷. »*

Bien des traits de la vocation de Marie la désignent comme prophète :

- elle est contrainte à réaliser une vocation qui n'est pas la sienne ;
- c'est une « vision » (la grâce de 1929) qui la met en route ;
- elle porte le message par sa vie, son épreuve, ses écrits ;
- elle est rejetée par son milieu.

De même que la grâce *in sinu Patris* avait été reçue par Marie de la Trinité pour la Congrégation tout entière, on peut penser que l'épreuve du vide et de la perte de sens vécue

¹ JACQUES ARÈNES, *Croire au temps du Dieu fragile. Psychanalyse du deuil de Dieu*, Cerf, 2012.

² MARIE DE LA TRINITÉ, Arfuyen, 2003.

³ *Op. cit.* p. 228.

⁴ *Ibid.*, p. 242.

⁵ *Op. cit.*, p. 116 s.

⁶ *Ibid.*

⁷ Cité par CH. SANSON in *Marie de la Trinité, de l'angoisse à la paix*, Cerf, 2003, p. 250.

par Marie est donnée à la Congrégation tout entière comme *signe des temps*. Cela fait de Marie de la Trinité une figure prophétique du croyant confronté à l'incroyance du monde.

CONCLUSION

Je terminerai par une réflexion à propos du charisme.

Le charisme des DMC est tout entier contenu dans le verset 16 de la première épître de Jean au chapitre 4 : *Nous avons connu l'Amour que Dieu a pour nous et nous y avons cru...*

Connaître l'amour, croire à l'amour, vivre de et dans l'amour... nous avons vu comment les trois Marie... de la Miséricorde, de Saint-Jean, de la Trinité, ont vécu ce charisme. Mais y-a-t-il, dans chacune de ces vies, un moment repérable qui serait le moment "M" de la conversion ? Bien sûr, la conversion est permanente, mais pour chacune des trois Marie existe-t-il un moment clé de conversion au charisme de la Congrégation ?

Prenons Marie de la Miséricorde : son désir est d'être le tout d'un homme qui serait à son entière dévotion, qui lui donnerait un amour exclusif. C'est ainsi qu'elle se lance dans un mariage qui, humainement, sera complètement raté. Peu à peu, devant l'échec de l'amour auquel elle croyait, l'amour égocentré, elle va peu à peu entrer dans un chemin de conversion vers l'amour théocentré. Lorsque le prêtre qu'elle consulte, en septembre 1898, lui dit : « Le Seigneur Jésus veut bien encore de votre amour, il le désire, il l'attend », on peut dire qu'à ce moment ses yeux s'ouvrent, elle reconnaît l'Amour de Dieu pour elle, elle y croit et sa vie prendra l'orientation que l'on sait, avec, remarquons-le, une spiritualité à coloration *victimaire* bien dans l'esprit de cette époque qui n'a pas encore traversé deux guerres mondiales et la *Shoa*.

Pour Marie de Saint-Jean, c'est encore plus simple, l'amour a la figure de la maternité. Après une nuit d'insomnie et de lutte contre son propre désir, elle va trouver le prêtre et lui annonce qu'elle revient à son premier désir, celui de ses quinze ans : l'entrée au Carmel. Elle abandonne son désir d'enfants issus de sa propre chair et, de fait, elle deviendra la mère des centaines de filles qui s'agrègeront à la congrégation des DMC. Cette conversion, qu'elle nomme « le retour », elle la date du 28 août 1902, elle a 26 ans.

Le cas de Marie de la Trinité est moins évident. Y-a-t-il, à proprement parler, un moment "M" de la conversion ? On a noté, chez elle, une grande aspiration à l'identification au Christ, des grâces singulières dans l'ordre de la filiation et du sacerdoce, des années d'oraison et d'écriture des lumières et paroles reçues. Puis, l'épreuve de Job qui la met face à la perte de soi, à la perte de Dieu, au vide. Nous en avons parlé.

Il me semble que l'on peut discerner un moment "M" de la conversion dans le fait de son retour à Flavigny, auprès de Mère Saint Jean le 12 décembre 1959. Elle tourne le dos à une carrière de psychotérapeute pour laquelle elle s'est formée et montre des dispositions certaines. Elle est appréciée des patients et des médecins, elle s'est fait une place dans ce milieu, elle participe à des colloques, donne des communications, fréquente des personnalités. Bref, une carrière prometteuse s'ouvre devant elle. Mais non, elle retourne au couvent de Flavigny où la plupart des sœurs lui sont hostiles. Elle se met au service de mère Saint-Jean, lui donnant une grande partie de son temps qu'elle aurait pu occuper à ses propres écrits. Elle fait fonds sur l'amour de Dieu, sur la relation aux autres ; elle choisit de croire en cet amour, de créer du neuf dans cet amour...

Elle choisit le charisme des DMC, pas par obéissance forcée cette fois, mais par choix délibéré. Comme le dit une parole attribuée à saint Augustin : *On n'innove qu'à l'intérieur de ce qu'on a reçu.*